



Identification de larves de libellules dans le cadre d'un suivi scientifique  
N. Pointecouteau - CEN Bourgogne



Coupe et broyage de pins pour restaurer une pelouse calcaire  
G. Aubert - CEN Bourgogne



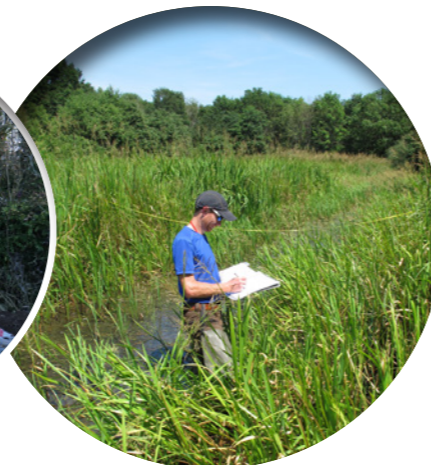
Animation scolaire sur la thématique des pelouses calcaires avec des élèves de maternelle  
C. Najean - CEN Bourgogne

# Agir pour la nature dans les territoires avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Ensemble, préservons le patrimoine naturel des collectivités

## Une équipe au service de la nature

Des **spécialistes** sont mobilisés pour accomplir ces missions sur l'ensemble du territoire bourguignon. Notre équipe de **salariés, d'administrateurs et d'experts scientifiques**, s'appuie sur une assise citoyenne constituée par **près de 750 adhérents et bénévoles**.



## Vous avez un projet ? Une question ? Contactez-nous !

Étudions ensemble comment nous pouvons vous accompagner dans vos actions pour la préservation de la biodiversité.

Notre équipe est répartie sur l'ensemble du territoire bourguignon. Contactez l'antenne de votre département.



Chemin du Moulin des étangs  
21600 Féney  
Tél. 03 80 79 25 99  
[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)

• **En Côte-d'Or**  
Chemin du Moulin des étangs - 21 600 Féney  
Tél. 03 80 79 25 99

• **Dans l'Yonne**  
Adresse temporaire :  
Espace Victor Hugo  
10 avenue Victor Hugo - 89200 Avallon  
Tél. 03 45 02 76 17

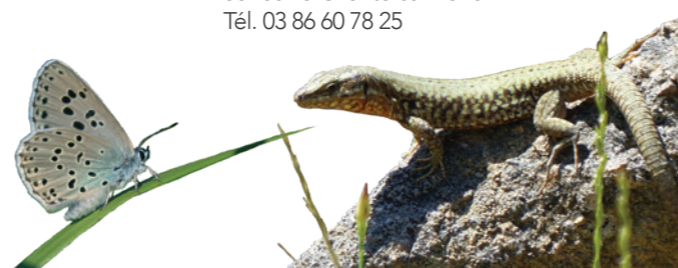
• **En Saône-et-Loire**  
Pont Seille - 71 290 La Truchère  
Tél. 03 85 51 35 79

• **Dans la Nièvre, à Decize**  
13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize  
Tél. 03 45 82 93 07

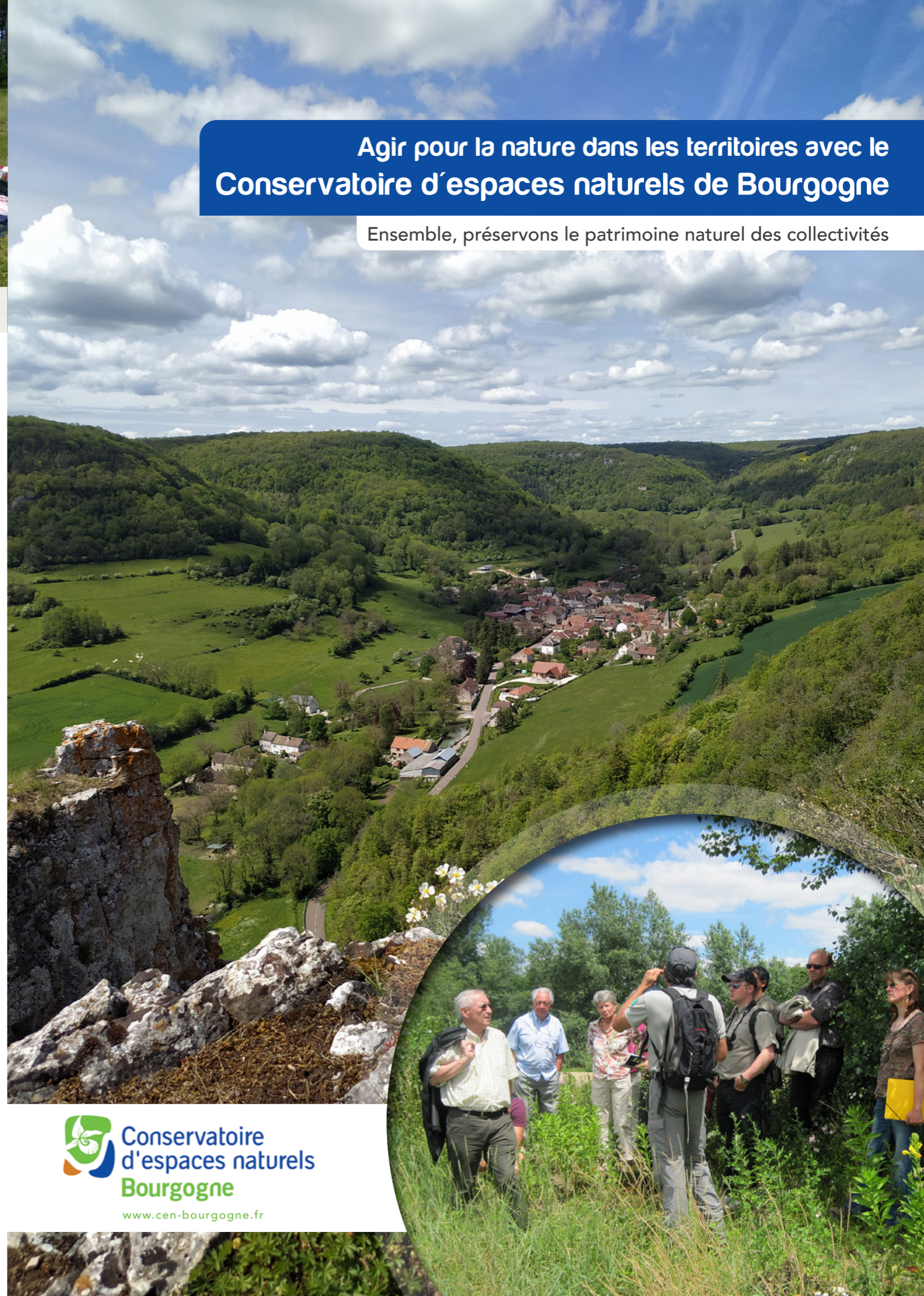
• **Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire**  
44 rue du Puits Charles  
58400 La Charité-sur-Loire  
Tél. 03 86 60 78 25

## Rejoignez-nous !

En tant qu'acteurs de proximité, vous avez la possibilité d'agir à nos côtés. Votre première pierre à l'édifice ?  
**Votre adhésion !**



Les actions que nous menons sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi qu'à la collaboration de différents partenaires. Nous bénéficions d'aides publiques pour assurer l'accompagnement des collectivités au quotidien mais aussi de fonds privés dans le cadre de partenariats.





# Pourquoi inscrire le patrimoine naturel au cœur des projets de votre collectivité ?

La nature est essentielle à nos sociétés humaines, nous offrant une multitude de « services » dont nous dépendons : production de ressources, régulation du cycle de l'eau (épuration, lutte contre les inondations et la sécheresse) et du climat, source de bien-être, etc. Elle est aussi un support d'activités économiques, de l'agriculture au tourisme, et contribue ainsi à la qualité et à l'attractivité d'un territoire.

## Un patrimoine naturel remarquable à préserver ? Nous pouvons vous aider !

Pour cela, nous proposons des **partenariats fondés sur des engagements réciproques équilibrés**. La nature et la durée de nos collaborations sont adaptées au cas par cas en fonction des besoins, des objectifs et des enjeux du site naturel concerné.

Dans le cadre de ces partenariats formalisés, nous sommes à vos côtés pour :

- **Vous informer sur les enjeux liés au patrimoine naturel**

et la sauvegarde de la biodiversité sur votre territoire communal.

- **Vous garantir un accompagnement**

pour la préservation durable des milieux naturels remarquables sur votre territoire et leur valorisation notamment sur la thématique des **milieux humides** et des **pelouses calcaires**.

- **Faciliter la mobilisation de moyens financiers et techniques**

nécessaires à la préservation de vos espaces naturels.

Une centaine de collectivités locales nous font confiance chaque année, pourquoi pas vous ?

- **Fédérer les acteurs du territoire**

autour de vos projets, par notre capacité d'**expertise**, de **conseil**, de **formation** et de **concertation**.

- **Mettre en œuvre des actions de préservation valorisant l'économie de votre territoire**

en faisant par exemple appel à des **entreprises et agriculteurs locaux**, en **formant des jeunes** et en développant l'**offre touristique**.



## Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : qui sommes nous ?

Depuis plus de 35 ans, nous œuvrons pour préserver et mettre en valeur les milieux naturels remarquables. Le rôle de notre association Loi 1901, à but non lucratif et déclarée d'intérêt général, est officiellement **reconnu par l'État et la Région au travers d'un agrément** et soutenu par de nombreux partenaires publics et privés.

Nos principales missions sont de :

- **Connaître le patrimoine naturel**

par des **études scientifiques** pour adapter notre intervention sur les sites que nous gérons.

- **Gérer les milieux naturels**

par des **techniques de restauration et d'entretien respectueuses de la biodiversité**, en privilégiant les **partenariats avec des agriculteurs locaux**.

- **Sensibiliser à la préservation de la nature**

au travers de nos **publications**, en utilisant des sites comme **supports d'activités pédagogiques et de sentiers de découverte**.



- **Protéger les milieux naturels, la faune et la flore menacées**

en accompagnant les collectivités dans l'**acquisition de terrains**, en achetant en propre ou **en signant des contrats** avec des propriétaires publics et privés.

- **Animer et accompagner des projets de territoire en lien avec les politiques publiques relatives à la biodiversité**

(Natura 2000, réserves naturelles, Espaces naturels sensibles, etc.), l'**eau** et l'**agriculture**, mais aussi l'**élaboration de documents d'urbanisme**.

• Près de 200 sites gérés sur 6 200 ha (pelouses calcaires, marais, prairies, etc.) dont 3 réserves naturelles nationales et 1 régionale

• 2 900 000 € de budget annuel

• 40 salariés



### Les valeurs et spécificités qui font notre force

- Notre **travail sur le terrain** avec un **fort ancrage territorial**
- Notre démarche basée sur le **partenariat**, la **concertation**, le **dialogue** et la **conciliation des usages**
- Notre **vision dynamique de la préservation du patrimoine naturel** et la **recherche d'un équilibre entre nature et activités humaines**
- Nos modes d'action reposant sur des **démarches et expertises scientifiques et techniques** dans différentes disciplines (écologie, foncier, pédagogie, etc.)
- Notre **aptitude à mettre en œuvre des outils fonciers variés** (acquisition, bail emphytéotique, etc.) pour préserver les sites naturels sur le long terme

### Des élus témoignent



**Claude PAGNOTTA,**  
Maire de Monthélie (21)

« Petite commune au grand patrimoine naturel, nous souhaitons aller de l'avant pour la préservation de la faune et de la flore locales pour les générations futures mais aussi pour les habitants. C'est donc avec plaisir que nous avons accueilli en 2021 le troupeau du Conservatoire de Bourgogne sur nos pelouses calcaires. »



**Jany SIMÉON,** Vice-Président de la Communauté de communes Haut Nivernais - Val d'Yonne

« Afin de mener à bien la construction d'un plan d'actions pour la préservation des pelouses calcicoles de la région de Clamecy, classées en site Natura 2000, la Communauté de communes du Haut Nivernais - Val d'Yonne s'est rapprochée du Conservatoire de Bourgogne pour bénéficier de ses compétences et conseils. C'est donc en partenariat que nous poursuivons aujourd'hui cette aventure. »



**Jean-Marc DUMONT,**  
Maire d'Uchon (71) de 2014 à 2020

« Le site des Rochers du Carnaval, lieu exceptionnel, appartient à une vingtaine de personnes selon un mode de propriété complexe et ancien. Cela ne favorisait pas l'entretien de cet espace. La proposition du Conservatoire de Bourgogne de prendre en main la gestion du site a donc été la bienvenue et permet une mise en valeur cohérente. »

### Membre d'un réseau national

Le Conservatoire de Bourgogne fait partie du **réseau national des Conservatoires d'espaces naturels**. Cela nous permet d'échanger avec les autres membres, de mutualiser les moyens et de partager des retours d'expérience afin de **renforcer et améliorer notre action sur le terrain**.